

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **OUI**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Sigle du programme: **DRIF2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Evaluation au cours de la formation	8
Mobilité et internationalisation	8
Gestion et contacts	8

DRIF2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Attention! Suite à des circonstances exceptionnelles liées à des événements intervenant à l'étranger, le programme DRIF2MC est suspendu pour une durée indéterminée.

Le Master de spécialisation en droit fiscal a pour objectif de vous permettre d'acquérir une connaissance approfondie du droit fiscal et de la fiscalité, en particulier dans sa dimension européenne et comparée. Le programme se déroule sur les sites de l'université de Bologne (Italie) et de l'UCL, vous pourrez ainsi bénéficier d'une approche comparée du droit fiscal, dans deux établissements réputés au niveau international.

Votre profil

Le Master de spécialisation en droit fiscal s'inscrit dans la suite du Master en droit ; il est accessible aux titulaires d'une formation universitaire en sciences juridiques.

Votre programme

Le Master de spécialisation en droit fiscal est un programme d'une année académique (60 crédits) constitué de trois ensembles d'activités :

- **au premier quadrimestre**, un ensemble d'unités d'enseignement à suivre à l'Université de Bologne représentant au moins 30 crédits ;
- **au deuxième quadrimestre**, un ensemble de matières à suivre à l'UCL représentant 15 crédits. Il s'agit des unités suivantes: Droit fiscal européen et international, Droit fiscal approfondi, Répression de l'évasion et de la fraude fiscales et contentieux fiscal (si vous les avez déjà suivies, vous êtes invités à choisir d'autres matières dans une liste pour un total de 15 crédits) ;
- **la réalisation d'un travail de fin d'études**, soit 15 crédits. En vue d'aider l'étudiant tant au niveau de l'expérience que de la réflexion, ce travail de fin d'études sera rédigé à la lumière d'un stage dans une entreprise, une administration ou institution axée sur des activités ayant trait au travail de fin d'études concerné.

DRIF2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du master de spécialisation en droit fiscal, l'étudiant aura acquis les compétences suivantes :

1. une connaissance pointue et actuelle du droit fiscal, tant dans ses aspects matériels que procéduraux, et ce, dans ses dimensions internationales, européennes, nationales et régionales pertinentes, compris dans une dimension comparée ;
2. une compréhension des interactions entre le droit fiscal et les autres principales branches du droit ;
3. une capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière documentée et argumentée, à propos d'une problématique touchant au droit fiscal ;
4. une rigueur méthodologique dans l'utilisation des ressources documentaires en droit fiscal ;
5. une expertise propre à positionner le diplômé comme un interlocuteur de référence dans le domaine du droit fiscal ;
6. une ouverture résultant à la fois d'un séjour d'enseignement dans une autre université (Bologne) et d'un stage de pratique juridique, permettant à cette occasion de développer la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer .

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Master de spécialisation en droit fiscal est un programme d'une année académique (60 crédits) constitué de trois ensembles d'activités :

1. Au premier quadrimestre, un ensemble d'unités d'enseignement à suivre à l'Université de Bologne représentant au moins 30 crédits.
2. Au deuxième quadrimestre, un ensemble de matières à suivre à l'UCL représentant 15 crédits. Il s'agit des unités suivantes:
 - Droit fiscal européen et international
 - Droit fiscal approfondi
 - Répression de l'évasion et de la fraude fiscales et contentieux fiscal.Les étudiants qui auraient déjà suivis ces unités ou leurs équivalentes dans d'autres établissements universitaires sont invités à choisir d'autres matières dans une liste pour un total de 15 crédits.
3. La réalisation d'un travail de fin d'études, soit 15 crédits. En vue d'aider l'étudiant tant au niveau de l'expérience que de la réflexion, ce travail de fin d'études sera rédigé à la lumière d'un stage dans une entreprise, une administration ou institution axée sur des activités ayant trait au travail de fin d'études concerné.

DRIF2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

Attention! Suite à des circonstances exceptionnelles liées à des évènements intervenant à l'étranger, le programme DRIF2MC est suspendu pour une durée indéterminée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Unités d'enseignement obligatoires à l'Université de Bologne (30 crédits)

Les étudiants sont tenus de suivre les UE suivantes à l'Université de Bologne:

○ Unités d'enseignement obligatoires à l'UCL (15 crédits)

Les étudiants sont tenus de choisir trois UE dans le programme de l'option "Droit fiscal". Les étudiants qui auraient déjà suivi ces UE ou leurs équivalents sont invités à choisir d'autres matières dans une liste définie.

⊗ Option "Droit fiscal" (15 crédits)

Les étudiants qui n'ont pas suivi l'option "Droit fiscal" sont tenus d'inscrire à leur programme trois UE à choisir parmi les quatre de l'option.

⊗ LDROP2081	European and International Tax Law	Edoardo Traversa	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2082	Droit fiscal des sociétés	Olivier Hermand	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2083	Fiscale procedure - Procédure fiscale	Olivier Bertin François Stevenart Meeus	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2084	Taxe sur la valeur ajoutée	Charlène Herbaïn Edoardo Traversa	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Unités d'enseignement au choix (15 crédits)

Les étudiants qui ont suivi l'option "Droit fiscal" ou des UE jugées équivalentes sont invités à choisir trois UE dans la liste suivante:

⊗ LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier De Schutter	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2042	Droit économique international	Philippe Coppens Henri Culot	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2032	Droit des produits financiers	Mathieu Duplat Marc Fyon	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2041	International Business Agreements	Eduardo Alvarez Armas Enguerrand Marique	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LEUSL2104	L'Union économique et monétaire	Ivo Maes	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

○ Travail de fin d'études (15 crédits)

○ LDRIF2200	Travail de fin d'études du Master de spécialisation en droit fiscal		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐
-------------	---	--	------------------------------

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DRIF2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques d'admission

- **Pour être admis au master de spécialisation en droit fiscal**, il faut que l'étudiant dispose d'un master de base en droit. En ce qui concerne Bologne, l'admission est réservée à 50 étudiants ayant obtenu un master en droit comportant 300 crédits étalés sur les cinq années du cycle unique du master en droit. De plus, des connaissances en italien sont nécessaires.

- **Sélection** : les candidatures sont soumises au Comité directeur pour sélection de façon à respecter les contingences d'accueil de l'Université de Bologne. Tout dossier d'admission doit être composé au minimum d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie du diplôme de Master/Licence en droit et, le cas échéant, de preuves des connaissances linguistiques en français et en italien nécessaires au master de spécialisation.

Les étudiants titulaires d'un diplôme belge doivent adresser leur dossier directement au secrétariat de la Faculté de droit et de criminologie (place Montesquieu, 2 Bte L2.07.01 - 1348 Louvain-la-Neuve).

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger doivent se conformer à la procédure d'admission et aux délais d'introduction des dossiers prévus par l'Université. [Informations disponibles sur le site.](#)

En vue de la préparation du séjour à Bologne, il est conseillé aux candidats intéressés de soumettre leur dossier au plus tôt. Une réponse leur sera communiquée dans les meilleurs délais.

- Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Ouverture aux adultes

Le programme du master de spécialisation en droit fiscal peut intéresser les professionnels en reprise d'études pour autant qu'ils soient disposés à consacrer un semestre à étudier à l'Université de Bologne.

Les matières de l'option "Droit fiscal" de l'UCL sont organisés de façon à être compatibles avec une activité professionnelle.

Le stage peut être remplacé par une expérience dans le domaine du droit fiscal.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux
- Prestation écrite dans le cadre du travail de fin d'études
- Le travail de fin d'études fait l'objet d'une évaluation continue.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le Master de spécialisation en droit fiscal est le programme à dimension internationale par excellence. Le programme est organisé en partenariat entre l'UCL et l'Université de Bologne en synergie avec la Scuola Europea di Alti studi Tributari. Les étudiants suivront une partie de formation à Bologne, soit 30 crédits au cours du premier quadrimestre, et 15 crédits de cours à l'UCL lors du deuxième quadrimestre.

Par ailleurs, tout étudiant international qui souhaiterait s'inscrire à ce master de spécialisation peut introduire un dossier d'admission qui sera examiné par le comité directeur, au même titre que les dossiers des étudiants belges et italiens.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRT

Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

DRT

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 86 00](tel:+32210478600)

<http://www.uclouvain.be/drt>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit ([BUDR](#))

Responsable académique du programme: [Edoardo Traversa](#)

Jury

- DRIF2MC - Président: [Edoardo Traversa](#)
- DRIF2MC - Secrétaire: [Philippe Malherbe](#)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire de programme et des admissions particulières: [Catherine Brams](#)